

Construire les bases de la relation employeur - salarié

Une journée pour se questionner sur sa posture d'employeur et construire un fonctionnement durable avec ses salariés.

PUBLIC CIBLE

Agriculteurs des Côtes d'Armor - Notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

OBJECTIFS

Ouvrir un espace de dialogue et de construction sur les droits et devoirs des employeurs et des salariés.

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis nécessaire

CONTENU

- Mise en contexte -

Présentation de chacun et attentes

Rappel des valeurs du réseau données par la Convention collective, expliquer rapidement le rôle de la commission paritaire.

Qu'est-ce que la fonction « employeur » ? Sur la ferme, dans une grande entreprise, dans une association / un syndicat ?

- Base des droits et devoirs de chacun :

Présentation des grandes lignes de la convention collective,

Présentation des outils mis à disposition des employeurs et des salariés.

- Co-construire un fonctionnement associatif / syndical adapté au contexte, aux besoins, aux forces vives :

Répartir pour chacun - salarié, employeur, administrateur, les rôles, les missions, les tâches, avec un focus sur la fonction employeur.

- Ebaucher un fonctionnement cohérent et satisfaisant pour sa structure.

- Travail en sous-groupes -

Atelier n°1 - Posture de l'employeur et posture du salarié

Partager et échanger sur la posture de l'employeur à partir d'études de cas sur des thématiques telles que :

- la militance,
- savoir dire non,
- la distance entre employeur et salarié,
- différence de générations

Atelier n°2 - Suivi du travail et du bien-être du salarié

- Identifier les freins et les moteurs du suivi du travail et du bien-être du salarié
- Les outils de suivi : fiche de poste, feuille de mission, plan de charge, point régulier écrit/oral, bilan annuel...
- Rôle du salarié pour faciliter le suivi des employeurs

- Bilan de la journée -

Qu'est-ce que nous mettons en place dans notre structure ?

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT

présentiel

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

La formation se construit autour des questions et des situations amenées par les participants et à partir d'études de cas, d'apports et d'échanges d'expériences

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR

ADEAR Côtes d'Armor

DURÉE : 1 jour(s)

DATE LIMITE : 23/12/2020

MODALITÉS D'ACCÈS

Les modalités d'accès seront précisées lors de la confirmation d'inscription

TARIFS

Adhérent	20 €
Non adhérent	20 €
Non agricole	150 €

Finançable par le fond de formation Vivea

ATTESTATION

Remise en fin de formation

RENSEIGNEMENTS

Aurélié Brimbeuf
contactap22@orange.fr

ADEAR Côtes d'Armor
Agriculture paysanne 22
93 boulevard Edouard Prigent
22000 Saint-Brieuc

Tel. 02.96.78.95.41 / 07.81.27.69.81

MENTIONS

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

NOTE : Plateau repas pris en charge le midi. Respects des mesures sanitaires en vigueur, amener un masque.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Les capacités acquises seront évaluées tout au long de la formation au travers d'exercices et principalement en fin de formation via la réalisation d'un plan d'action.

En fin de formation, un point sera fait de manière écrite et orale pour évaluer la satisfaction des stagiaires par rapport aux objectifs initiaux

DÉCLARATION D'ACTIVITÉ DE L'OF

Agriculture Paysanne 22

N° organisme de formation : 53220533422

N° SIRET : 40 98 56 879 00013

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
24/02/2022	Bâtiment de la Providence (Salle n°3) 36, Rue de Moncontour 22600 Côtes-d'Armor	Amélie Pelletier, animatrice de la commission paritaire du réseau Conf_FADEAR, en charge de l'accueil et de la formation des salarié.e.s, de la professionnalisation des employeur.se.s, en poste depuis 2012, formée sur les bases du droit du travail et la gestion des ressources humaines dans un contexte associatif et syndical, animatrice de la Confédération paysanne du Var pendant 10 ans, animatrice-coordinatrice de l'ARDEAR PACA actuellement et depuis 6 ans. Etienne Heulin, membre du collège employeur de la commission paritaire, paysan dans le Maine et Loire.

FINANCEURS



☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))